



Cuisine non livrée, cuisiniste disparu de la circulation

Par **delavega**, le **22/12/2008** à **04:36**

bonjour,rnrnj'ai commandé une cuisine le 25/10/08 et versé un acompte de 2 000€. Je n'ai plus aucune nouvelle du cuisiniste (téléphone inaccessible, disparu de la circulation,personne au magasin qui est d'ailleurs partagé avec un autre artisan) et je pense être victime d'une escroquerie aux vues des infos que je peux avoir. De plus, mon bon de commande ne stipule aucune date de livraison. L'escroc en question semble être parti avec la 'caisse' mais d'après la chambre du commerce une gérante existe (mais injoignable aussi)et l'entreprise n'a pas (encore)déposé le bilan. Cette gérante doit a priori faire face à des clients non servis et des encours importants chez ses fournisseurs (car l'escroc n'a pas que escroqué que des particuliers..). rnFace à cette situation complexe (que j'espère avoir bien résumé..), j'ai envoyé un courrier avec A/R: mon contrat n'étant pas exécuté dans un délai raisonnable, j'ai fait appel au code de la consommation par rapport à la date de livraison non précisée et je demande donc une annulation de mon contrat et un remboursement de mon acompte. Mon souci est quoi faire en cas de non réponse... puisque je n'ai plus aucun contact ni physique ni téléphonique!!?rnComment puis-je récupérer mon acompte? comment me retourner contre la personne qui m'a arnaqué (et pas forcément contre l'entreprise elle-même)? Une plainte possible?rnMerci de m'avoir lu(jusqu'au bout)et de votre réponse,rncordialement